

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **5 avril 2016**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Bruno Gobeil, maire
Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Monsieur David Masse, conseiller # 2
Madame Lise Pratte, conseillère # 3
Monsieur Yves Vézina, conseiller # 4
Monsieur Rémi Poulin, conseiller # 5
Monsieur Michel Morin, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 05 par Monsieur le Maire de la Municipalité de La Patrie. Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Monsieur David Masse, **appuyée** par Madame Lise Pratte, l'ordre du jour est adopté.

2016-04-70

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. A) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur

La directrice générale, secrétaire-trésorière dépose le rapport financier (sans les dettes de la MRC du Haut-St-François) du vérificateur 2015, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton inc., et un avis public a été donné conformément à *l'article 176.1 paragraphe 2* du code municipal. Monsieur Jérôme Poulin donne un compte-rendu du rapport et répond aux questions posées.

B) Nomination du vérificateur

Considérant que le Conseil doit nommer un vérificateur externe pour l'exercice financier 2016, afin de vérifier les états financiers, l'état établissant le taux global de taxation et tout autre document que détermine le ministre des Affaires municipales ;

Par ce motif et sur la proposition de Monsieur Richard Blais **appuyée** par Monsieur Rémi Poulin il est **résolu** que le Conseil nomme la firme comptable Raymond Chabot Grant

Thornton, comme vérificateur externe pour l'exercice financier 2016, conformément à l'article 966 du Code municipal.

2016-04-71 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

4. Suivi et approbation du procès-verbal du 1er mars 2016.

Sur la proposition de Madame Lise Pratte, **appuyée** par Monsieur Michel Morin le procès-verbal du 1er mars 2016 est approuvé.

2016-04-72 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

5. Période de questions

Le maire répond à quelques questions venant du public.

Yves Vézina se présente à la salle du conseil à 19 h 30

6. Rapport-chef de pompier

Approbation de diverses dépenses pour le service d'incendie

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina, **appuyée** par Madame Lise Pratte, il est **résolu** que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Mettre aux normes les bouteilles oxygènes

Un montant total de 180 \$ plus taxes est prévu pour couvrir les factures à recevoir pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

2016-04-73 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

7. Rapport de la voirie

Les élus ont pris connaissance du rapport de Monsieur Luc Bibeau

7a) Approbation de diverses dépenses ;

Sur la proposition de Monsieur David Masse, **appuyée** par Monsieur Rémi Poulin, il est résolu que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Achat palette d'asphalte froide
- Achat pneus
- Achat produit pour givrer les vitres C.C.

Un montant total de 1 042 \$ plus taxes est prévu pour couvrir les factures à recevoir pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

2016-04-74 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

8. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

9. Correspondances à répondre

Lettre - A : Approbation pour utilisation terrain face au Centre communautaire -Citrouilles en fête

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin
Appuyée par Monsieur Rémi Poulin

Et **résolu** unanimement

Que le conseil autorise le comité de La Citrouille à utiliser le terrain face au Centre communautaire (ancienne patinoire) pour leur projet «Citrouille en Fête».

2016-04-75 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - B : Adoption de Règlement 85-16 modifiant le règlement 72-16 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

ATTENDU QUE, par le Décret 126-2016, le Règlement modifiant le règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 est édicté pour remplacer la taxe de 0,40 \$ par mois par une taxe de 0,46 \$ par mois, et ce, à compter du 1er août 2016;

ATTENDU QUE, par le Décret 126-2016, le délai avant l'expiration duquel une municipalité locale doit adopter et transmettre au ministre (MAMOT) un règlement décrétant les modifications nécessaires à la mise en conformité de ce règlement à celui du gouvernement a été fixé au 20 mai 2016;

ATTENDU QU'en vertu des articles 244.69 et 244.70 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F. 2-1) l'adoption de ce règlement par la municipalité n'a pas à être précédé d'un avis de motion;

EN CONSÉQUENCE

Il est :

PROPOSÉ par Madame Lise Pratte
APPUYÉE par Monsieur Rémi Poulin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

L'article 2 du Règlement no. 72-16 est modifié par le remplacement du « 1er décembre 2009 » par le « 1er août 2016 » et par le remplacement de « 0,40 \$ par mois » par « 0,46 \$ par mois ».

ARTICLE 2

L'article 4 est remplacé par l'article suivant :

« Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi. »

2016-04-76 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - C : Entériner les dépenses pour la recherche d'amiante - Salle municipale

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, appuyée par Monsieur David Masse, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie entérine la facture de Consultation J. Lebel enr, au montant de 1 353 \$ taxes en sus, pour la recherche d'amiante en vue des réparations prévues de la salle municipale, et le local de la FADOQ.

2016-04-77 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre -D : Adhésion et nomination des délégués du Conseil Sport et loisir de l'Estrie pour l'année 2016-2017

Sur la proposition de Madame Lise Pratte, appuyée par Monsieur Rémi Poulin, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie, désigne Monsieur Yves Vézina et Monsieur David Masse comme délégués pour le Conseil Sport loisir de l'Estrie pour les représenter au sein du comité pour et au nom de la municipalité et de faire parvenir un montant de 70 \$ pour sa cotisation annuelle.

2016-04-78 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre -E : Invitation assemblée générale annuelle MMQ

Aucune participation

Lettre -F : Infotech : Atelier de formation

Sur la proposition de Monsieur David Masse, appuyée par Madame Lise Pratte, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise la directrice générale, secrétaire-trésorière à assister à l'atelier de formation donné par Infotech au montant de 220 \$ taxes en sus, le 4 mai à Sherbrooke.

2016-04-79

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - G : MMQ –Atelier de formation «Le rôle et les fonctions de l'officier municipal»

Sur la proposition de Monsieur David Masse, appuyée par Monsieur Yves Vézina, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise l'inspecteur en bâtiment à assister à l'atelier de formation sur le rôle et les fonctions de l'officier municipal, donné par la MMQ gratuitement, le 6 avril à la MRC du HSF.

2016-04-80

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - H : Renouvellement contrat de service Infotech 2016

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, appuyé par Monsieur Yves Vézina, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie renouvelle le contrat de service avec la firme informatique Infotech, option contrat RÉGULIER du 1er mai 2016 au 30 avril 2017 (2 écrans et un poste de travail) pour la mise à jour du logiciel Sygem selon les améliorations demandées par les utilisateurs et les modifications qu'apportent les ministères concernés pour un montant de 4 750 \$ taxes en sus.

2016-04-81

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - I : Parcours de Marche au Cœur de Mégantic – Lettre d'appui et demande de financement FDT régionale de la MRC du Haut-St-François

Attendu que le Parcours de Marche au Cœur de Mégantic est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de stimuler l'économie locale des municipalités associées ;

Attendu que le projet de parcours de marche répond à la vision de développement de la vie touristique et de son terroir dans la municipalité en plus de favoriser l'arrimage stratégique entre les municipalités associées au parcours;

Attendu que le projet de parcours de marche propose une activité touristique différente et complémentaire aux propositions actuelles de la municipalité ;

Attendu que le projet ajoute au maintien et à la bonification de l'offre commerciale par la création de nouveaux services associés aux usagers du Parcours de Marche au Cœur de Mégantic;

Attendu que l'augmentation des activités dans la région favorisera l'attraction de nouveaux résidents permanents.

Sur la proposition de Madame Lise Pratte, appuyée par Monsieur David Masse
IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal de La Patrie appuie la demande d'aide au FDT régional de la MRC du Haut-St-François présentée par le Parcours de Marche au Cœur de Mégantic.
Aucune participation

2016-04-82 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - J : Entériner le paiement des factures de RGE inc, pour les réparations électriques de la Corp. Des Loisirs

Attendu que le conseil avait prévu un budget de 5 000 \$ pour la Corp. des loisirs La Patrie pour l'année 2016 ;

Attendu que le conseil a reçu des factures de 8 883.15 \$ de RGE 2007 inc, pour les réparations électriques effectuées sur le terrain de la Corp. Des loisirs La Patrie ;

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin
Appuyée par Monsieur Yves Vézina

Et résolu unanimement

Que le conseil autorise le paiement des factures à RGE 2007 inc, au montant du 8 883.15 \$, pour les réparations électriques effectuées sur le terrain de la Corp. Des loisirs La Patrie, et demande un remboursement à la Corp. des Loisirs, de 3 883.15 \$ pour la différence.

2016-04-83 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - K : Les fleurons du Québec –Ateliers verts 2016

Aucune inscription

Lettre - L : Remboursement taxes foncières 2016 -Corp. des Loisirs St-Pierre La Patrie

Sur la proposition de Monsieur David Masse, **appuyée** par Monsieur Rémi Poulin, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie verse un don de 1 856 \$ à la Corporation des loisirs St-Pierre La Patrie, pour rembourser les taxes foncières 2016 suites à la décision de la Commission municipale du Québec, refusant la demande de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières.

2016-04-84 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

Lettre - M : Remboursement de taxes foncières rétroactives au 1^{er} janvier 2014 – Dessercom inc, suite à une décision de la Commission municipale du Québec

Attendu que la Commission municipale du Québec a fait part de sa décision le 4 septembre 2015 à l'effet qu'elle accepte la demande formulée par Dessercom inc. aux fins d'obtention d'exemption des taxes foncières pour son immeuble situé au 15 rue Notre-Dame Ouest ;

Attendu que la reconnaissance de ladite Commission étant rétroactive au 1^{er} janvier 2014 ;

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, appuyée par Monsieur Yves Vézina, il est **résolu** :

Que la Municipalité de La Patrie rembourse les taxes foncières perçues depuis cette date au montant de 2 859.62 \$

2016-04-85 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - N : Autorisation achat matériaux pour la fabrication d'une étagère à la Bibliothèque

Sur la proposition de Monsieur David Masse, appuyée par Monsieur Rémi Poulin, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise Monsieur Nicolas Boucher à faire l'achat de matériaux au montant de 150 \$ pour la confection d'une étagère pour la bibliothèque, la main d'œuvre pour la confection est offerte gratuitement par Monsieur Boucher. La directrice générale fera parvenir une lettre de remerciement à Monsieur Boucher.

2016-04-86 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - O : Offre de service –David Leslie architecte

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, appuyée par Monsieur Richard Blais, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie accepte l'offre de service de David Leslie architecte, pour nous donner ses recommandations suite au projet de réfection du bâtiment de la salle municipale et du local de la FADOQ, un montant est prévu de 1 500 \$ taxes en sus, pour couvrir la facture à recevoir, pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

2016-04-87 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - P : Demande de contribution financière – Marche/cours pour le Haut

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina, appuyée par Monsieur David Masse, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie offre un montant de 200 \$ pour contribuer aux dépenses relatives pour l'évènement Marche/Cours pour le Haut. Le comité nous remettra 10 places en échange, qui seront redistribuées aux premières familles qui en feront la demande, les citoyens en seront informés par le prochain bulletin.

2016-04-88 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - Q : Proclamation de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale qui se déroule du 2 au 8 mai est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour être bien dans sa tête »

Considérant que la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les 7 astuces peuvent y contribuer;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

Considérant que Mouvement santé mentale Québec, antérieurement le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise ;

Considérant qu' il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne <etrebiendanssatete.ca>;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- en proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Par conséquent il est proposé par Monsieur David Masse, appuyée par Monsieur Rémi Poulin, **et résolu unanimement** :

Que la municipalité de La Patrie proclame par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces pour être bien dans sa tête ».

2016-04-89

Résolution adoptée à l'unanimité.

Lettre - R : Échec au crime –souper 20e anniversaire

Aucune participation

Lettre - S : Partage des opérateurs d'eau potable avec la municipalité de Notre-Dame-des-Bois

Attendu que la municipalité de La Patrie n'a qu'un employé formé comme responsable de l'eau potable du réseau d'aqueduc municipal ;

Attendu que si le responsable du réseau n'est pas disponible en cas de panne ou toute autre urgence, nous nous retrouvons sans ressource formée ;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-des-Bois est dans la même situation que nous, soit un seul employé responsable du réseau d'aqueduc ;

Attendu que les deux municipalités sont d'accord pour partager leurs ressources ;

Sur la proposition de Madame Lise Pratte, appuyée par Monsieur Yves Vézina, **il est résolu unanimement** :

Que le conseil municipal de La Patrie accepte, qu'en cas d'absence ou d'indisponibilité de l'opérateur du réseau d'aqueduc municipal à Notre-Dame-des-Bois, et en cas d'urgence, que notre employé formé en cette matière puisse se rendre à Notre-Dame-des-Bois pour leur venir en aide au moment opportun.

Que le conseil municipal de La Patrie accepte qu'en pareille situation chez nous, l'employé de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois soit appelé pour venir effectuer les tâches nécessaires réservées aux employés ayant la formation adéquate

Que le salaire versé à l'employé venu en aide sera le même que s'il travaillait pour sa propre municipalité.

Que la municipalité qui demande assistance remboursera à l'employé ou à la municipalité venu l'aider le frais de déplacement tel que prévu au règlement ou à l'entente en vigueur de la municipalité d'où il vient.

2016-04-90 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - T : Demande utilisation du terrain de soccer – Club Quad

Sur la proposition de Monsieur David Masse
Appuyée par Monsieur Rémi Poulin

Et résolu unanimement

Que le conseil autorise le Club Quad à utiliser le terrain soccer pour l'activité Festi-Quad qui aura lieu le 11 juin 2016.

2016-04-91 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - U : Demande de la Fabrique de la Paroisse St-Joseph-des-Monts –entretien gazon, et réfection de l'entrée asphaltée du côté sud

Sur la proposition de Monsieur David Masse
Appuyée par Monsieur Rémi Poulin

Et résolu unanimement

Que le conseil accepte la demande de la Fabrique de la Paroisse St-Joseph-des-Monts, pour effectuer l'entretien du gazon autour du presbytère et de l'église;

Que le conseil ne peut prendre financièrement la responsabilité de la réparation de l'entrée côté sud, sauf si la municipalité prévoyait faire des travaux de pavage et avait des surplus d'asphalte.

2016-04-92 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - V : Achat Photocopieur Canon

Attendu que la municipalité a procédé à une demande d'appel d'offres sur invitation pour un photocopieur ;

Attendu que deux fournisseurs nous ont fourni des soumissions ;

En conséquence, il est proposé par Madame Lise Pratte, appuyée, Monsieur David Masse et **résolu** que la municipalité de La Patrie accepte l'offre de Mégaburo pour un photocopieur Canon Image Runner C3325I au montant de 6 100 \$ plus taxes et accepte le contrat de service no 73721-73720 tel que décrit sur le bon de commande du 30 mars 2016.

2016-04-93 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - W : Formation Berce de Caucase

Sur la proposition de Monsieur David Masse, appuyée par Monsieur Michel Morin, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise Monsieur Luc Bibeau à assister à l'atelier de formation sur la lutte à la berce du Caucase, donné par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, le 20 avril à Sherbrooke, un montant de 115 \$ plus taxes est prévu pour l'inscription.

2016-04-94 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - X : Acceptation soumission RGE électricien : ajout 2 lampadaires chaque côté de la patinoire

Sur la proposition de Monsieur Yves Vézina
Appuyée par Monsieur David Masse

Et résolu unanimement

Que le conseil de la Municipalité de La Patrie, accepte la soumission de RGE électrique, pour l'ajout d'un lampadaire de chaque côté de la patinoire, ceci pour la sécurité de tous les usagers, un montant de 1188.42 \$ taxes en sus est prévu pour la dépense.

2016-04-95 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Lettre - Y : Engagement financier -Programme soutien d'action bénévole –Ajout prise électrique

Considérant que le Conseil a donné son appui pour que la Cuisine collective se poursuive dans le local de la FADOQ;

Considérant que le Conseil s'engage à défrayer la moitié de la facture soumise par RGE inc. électricien, pour la pose d'une prise électrique pour une cuisinière;

Par ce motif et sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin, appuyée par Monsieur David Masse, il est résolu que le Conseil appui la demande et confirme son engagement financier pour un montant de 141 \$.

2016-04-96 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - Z : : Engagement financier -Programme soutien d'action bénévole –Bancs de parc

Sur la proposition de Monsieur David Masse
Appuyée par Madame Lise Pratte

Et résolu unanimement

Que le conseil de la Municipalité de La Patrie, confirme l'engagement financier pour le projet d'achat de bancs de parc pour un montant de 1 110 \$

2016-04-97 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - aa : Acceptation du rapport final du plan d'intervention des infrastructures municipales.

Attendu le dépôt du rapport final du plan d'intervention des infrastructures municipales pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;

Attendu que ledit rapport a été présenté au conseil municipal par Monsieur Pierre Grondin, de la compagnie Les Services Exp inc,;

Il est proposé par Monsieur David Masse, appuyée par Monsieur Richard Blais et **résolu** d'accepter le rapport final du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées, tel que préparé par la firme, «Les services exp inc.» daté du 19 février 2016. Et de transmettre une copie du rapport au MAMOT, tel que demandé dans la Programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018).

2016-04-98 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Lettre - bb : Adhésion 2016-2017 –Cogesaf

Aucune adhésion

10. Présentation des comptes

Sur la proposition de Madame Lise Pratte, appuyée par Monsieur Rémi Poulin, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis, totalisant **110 386.65 \$**, référence aux chèques numéros 8250 à 8264, 8266 à 8296, et les chèques 201600099 à 201600134 et autorise la directrice générale, secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

2016-04-99

Résolution adoptée à l'unanimité.

11. Rapport du maire

Monsieur le maire, donne un compte rendu de certains dossiers, ainsi que la conseillère Madame Lise Pratte ;

- ✓ Modification au CA du HSF
- ✓ PDZA
- ✓ Contrée du massif
- ✓ Réunion avec la municipalité de Notre-Dame-des-Bois sur l'entente du service d'incendie

12. Période des questions

Les membres du conseil répondent aux interrogations du public.

13. Ajournement de la séance

Il est **proposé** par Monsieur Michel Morin

QUE le conseil ajourne la présente séance à mardi 12 avril à 19 h.

2016-04-100

Résolution adoptée à l'unanimité.

Bruno Gobeil
Maire

Johanne Latendresse
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière

Je, **Bruno Gobeil**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Bruno Gobeil,
Maire

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ajournée ordinaire du Conseil municipal tenue le **12 avril 2016**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Bruno Gobeil, maire
Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Monsieur David Masse, conseiller # 2
Monsieur Yves Vézina, conseiller # 4
Monsieur Rémi Poulin, conseiller # 5
Monsieur Michel Morin, conseiller # 6
Est absente :
Madame Lise Pratte, conseillère # 3

Les membres présents forment le quorum.

13. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 05 par Monsieur le Maire de la Municipalité de La Patrie. Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

14. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Monsieur Rémi Poulin **appuyée** par Monsieur David Masse, l'ordre du jour est adopté.

2016-04-101 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

15. Correspondances à répondre

Lettre - A : Recommandation de la Municipalité de La Patrie concernant une demande pour la tenue de séminaires de formation sur la permaculture, le jardinage traditionnel, l'agroforesterie. L'établissement d'un camping sauvage ainsi que la tenue d'un évènement spectacle.

Considérant que la présente demande concerne les lots 4999933, 5001340, 5001341 du cadastre du Canton de Ditton, lots entièrement en zone agricole permanente, d'une superficie de 1110,600 mètres, appartenant à 1862-0104 Québec inc.;

Considérant que plus spécifiquement, la demande que souhaite déposer 1862-0104 Québec inc., à la CPTAQ vise à autoriser la tenue de séminaires et de formations sur la permaculture, l'agroforesterie et sur les jardins traditionnels. L'établissement d'un camping sauvage ainsi que la tenue d'un évènement spectacle;

Considérant qu' en plus de remplir la portion du formulaire de demande réservée à l'usage de la municipalité, une résolution municipale de recommandation, motivée par la conformité à la réglementation d'urbanisme et au respect de l'article 62 de la Loi sur la Protection du Territoire et des Activités Agricole, doit être produite par la municipalité et jointe à ladite demande d'autorisation pour qu'elle puisse être analysée par la CPTAQ;

Considérant que la propriété concernée par le projet est localisée en zone A-39 au zonage municipal et que celle-ci est caractérisée par l'affectation Agricole au schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François;

Considérant qu'il n'y aura aucun bâtiment permanent sauf un abri pour protéger les installations électriques;

Considérant que la municipalité souhaite encourager les initiatives entrepreneuriales;

Par ces motifs et sur la proposition de Monsieur Richard Blais, appuyé par Monsieur Rémi Poulin, il est résolu :

Que la Municipalité de La Patrie, à la lumière des informations qui lui ont été fournies par le demandeur, appuie la demande d'analyse du dossier de 1862-0104 Québec inc., auprès de la CPTAQ.

2016-04-102 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Yves Vézina se présente à 19 h 10

16. Période des questions

Les membres du conseil répondent aux interrogations du public.

5. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Monsieur Michel Morin, il est **résolu** unanimement de lever la séance à **19 h 20**

2016-04-103 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Bruno Gobeil
Maire

Johanne Latendresse
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière

Je, **Bruno Gobeil**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Bruno Gobeil,
Maire